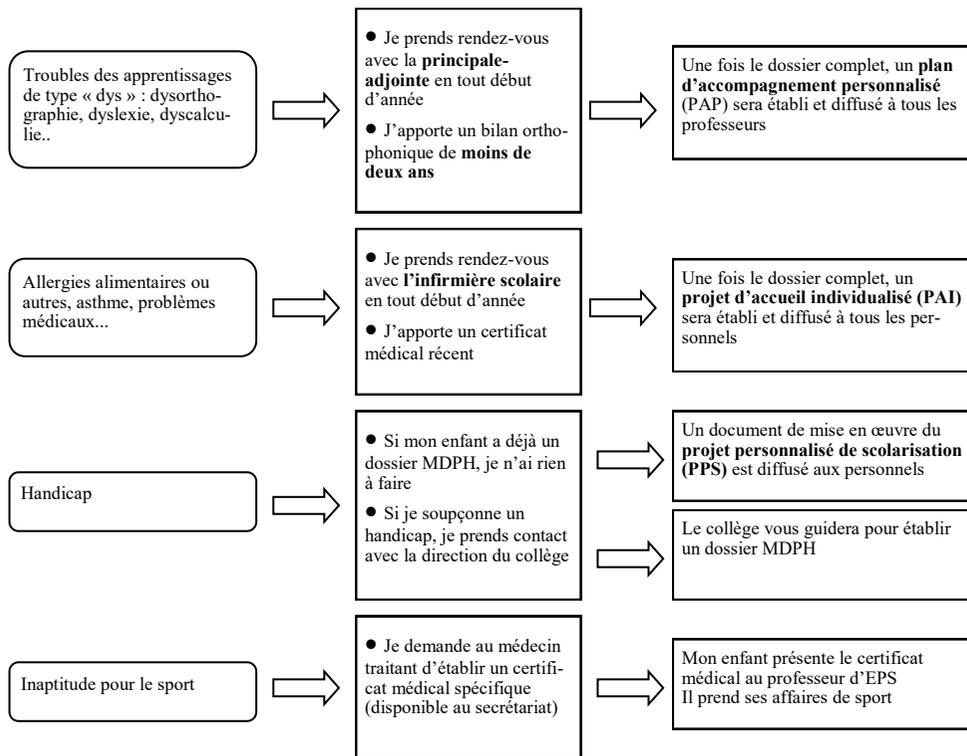


➔ Mon enfant a des besoins particuliers. Que faire ?



 **IMPORTANT** Dans tous les cas, la démarche n'est pas automatique. Vous devez prendre contact avec le collège avec tous les éléments du dossier (bilans, certificats...)

Une simple information dans le carnet de liaison ne suffit pas.

➔ Le collège et moi : devenir parent acteur et engagé

Je peux, si je le souhaite, devenir un acteur du collège. Comment ?

- En devenant délégué des parents au conseil de classe. Un appel est lancé en début d'année. Je me porte volontaire en téléphonant au secrétariat
- En étant élu(e) au conseil d'administration. Dès l'appel à candidature, je dépose mon nom auprès du secrétariat. Je participerai ainsi aux décisions du collège et à ses différentes instances (conseil de discipline, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc.)
➔ Un local équipé et une salle de réunion sont mis à disposition par le collège
- En participant au foyer socio-éducatif (FSE) du collège. Je peux proposer des activités entre midi et deux heures, animer des ateliers, participer à l'organisation de manifestations... Je contacte pour cela le président du FSE (voir le site du collège).



➔ Le mot du principal

Madame, Monsieur, chers parents,

Au collège Moreto, nous sommes tous mobilisés pour assurer aux élèves que nous accueillons une scolarité réussie et épanouie. Mais, vous le savez, rien ne peut cependant se faire sans des échanges de qualité entre parents et école. C'est pourquoi nous espérons que ce petit livret vous donnera quelques repères pour mieux travailler ensemble, autour d'un intérêt commun : votre enfant. Je vous en souhaite bonne lecture.

Le chef d'établissement
Jean-François Arnaud

Collège d'enseignement public Pierre Moreto
6 allée Hector Capdellayre

☎ 04 68 53 04 85

☎ 04 68 53 34 88

<https://pierre-moreto.mon-ent-occitanie.fr/>
Horaires d'accueil :
Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8 h 15–17 h 15
Mercredi : 8 h 15–12 h 45

SOMMAIRE

- Comment suivre la scolarité de mon enfant ? 2
- Quelques règles simples..... 2
- Qui contacter ? Pourquoi ? Comment ? .. 3
- S'orienter dans le collège 3
- Mon enfant a des besoins particuliers. Que faire ? 4
- Le collège et moi : devenir parent acteur et engagé 4

Comment suivre la scolarité de mon enfant ?

Outil n°1 : le carnet de liaison

Il est distribué à tous les élèves en début d'année. Il contient des renseignements sur le collège, les personnels, leur nom, le règlement, les retards, les absences... et des pages pour communiquer avec les professeurs, les CPE...

Je le regarde tous les jours. Je veille à ce que mon enfant l'ait toujours avec lui. Je peux communiquer avec les professeurs ou le CPE dans la partie « informations diverses »



Outil n°2 : le portail familles

C'est l'accès internet sécurisé au dossier de mon enfant. Résultats, compétences, retards, absences élèves et professeurs, punitions, sanctions, bulletins, cahier de textes, demandes de bourses, changements d'emplois du temps, communication... Le portail est accessible via le site internet du collège <https://pierre-moreto.mon-ent-occitanie.fr/>, en cliquant sur bouton « mon ENT occitanie ». Un tutoriel est à ma disposition sur la page d'accueil.

Pour les nouveaux parents de sixième les identifiants de connexion sont communiqués en début d'année. Ils servent pour toute la scolarité au collège.



Outil n°3 : la rencontre avec les personnels concernés

A tout moment, je peux prendre rendez-vous avec les personnels du collège. Professeurs, conseillers principaux d'éducation, direction, psychologue, assistante sociale, services d'intendance... peuvent me recevoir, écouter mes questions, et échanger avec moi sur le sujet qui me préoccupe.



Quelques règles simples ... pour des relations réussies et constructives

- Les personnels du collège sont des professionnels consciencieux, soucieux de l'intérêt, du bien être, et de la réussite des élèves. Ils savent ce qu'ils font. Rien n'est fait à la légère. Je leur fais confiance, comme ils me font confiance.
- Je reste calme, courtois(e) et mesuré(e) en toutes circonstances. La colère ou l'énerverment ne résolvent pas les problèmes. La précipitation non plus. Elles les empirent.
- Je me méfie des rumeurs et des propos rapportés. Je vérifie toujours les faits auprès du collège (CPE, professeur...) avant tout.
- J'accepte et je cherche à comprendre les sanctions, notes, et attitudes des personnels sans les critiquer devant mon enfant. J'ai le droit de savoir. Je prends rendez-vous, sans mon enfant, si j'ai des questions ou un désaccord. On m'écouterà et me donnera les explications nécessaires.

Qui contacter au collège ? Pourquoi ? Comment ?

Je voudrais...	Je contacte...	Comment ?
Me renseigner ou donner des informations sur les punitions, sanctions, retards, absences de mon enfant Signaler une situation particulière	La (le) conseiller(e) principal(e) d'éducation (CPE)	En téléphonant au collège et en prenant rendez-vous
Poser des questions sur : Les résultats dans une matière Le contenu des cours	Le professeur de la matière concernée (français, mathématiques, éducation musicale... etc.)	En prenant rendez-vous dans le carnet de liaison
Avoir des éclaircissements sur la scolarité et les résultats de mon enfant dans son ensemble Communiquer des informations sur mon enfant pour les professeurs	Le professeur principal	En prenant rendez-vous dans le carnet de liaison
Me renseigner sur l'orientation de mon enfant	Le professeur principal La psychologue de l'éducation nationale	Idem ci-dessus Sur rendez-vous en téléphonant à la vie scolaire
Faire part d'une situation médicale	L'infirmière du collège Le professeur principal	En téléphonant au collège et en prenant rendez-vous Idem ci-dessus
Inscrire mon enfant à la cantine Demander des bourses Demander une aide sur le fonds social	Services d'intendance	En téléphonant au collège En vous présentant à l'intendance sur les heures d'ouverture
Signaler un changement de régime, d'adresse, de situation	Secrétariat de scolarité	En téléphonant au collège En vous présentant au secrétariat sur les heures d'ouverture
Avoir des informations sur l'organisation générale du collège	Direction (principal, principale-adjointe, directeur adjoint de SEGPA)	En téléphonant au collège et en prenant rendez-vous
Parler d'une situation familiale particulière, de difficultés financières, etc...	L'assistant social	En téléphonant au collège et en prenant rendez-vous

Et si on parlait sécurité ?

La sécurité des personnes est notre priorité. Nous sommes vigilants; aidez-nous dans cette tâche :

- L'accès au collège est règlementé; merci de vous présenter à l'accueil **muni(e) d'une pièce d'identité.**
- **En cas de neige, tempête, évènement grave : ne venez pas au collège.** Nous sommes préparés et organisés pour prendre en charge vos enfants. Vous serez régulièrement informés. Venir au collège c'est vous mettre en danger, et mettre en danger les autres. Des recommandations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site, rubrique « en pratique »